

# Le RÉSEAU de VIGILANCE des MOUCHES des FRUITS à MAYOTTE

Le réseau de vigilance des mouches de fruits est en place à Mayotte depuis février 2011. Ces deux années de collecte de mouches ont permis de suivre l'évolution des ces ravageurs dans le temps et dans différentes zones géographiques. Ce quatrième "BISV" informe sur l'évolution des populations de ces trois mouches sur une période de douze mois.



*Bactrocera invadens.*



*Dacus etiennellus.*



*Ceratitis capitata.*

## Description du réseau

Le réseau de vigilance des mouches des fruits a pour objectif de détecter l'introduction de mouches des fruits par piégeage dans les vergers et au niveau des sites d'introduction possibles (ports et aéroports). Ce réseau est piloté par le Service de l'alimentation de la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf) de Mayotte.

Les mouches sont capturées à l'aide des pièges *Maxitrap* à l'intérieur des-

quels sont placées des phéromones sexuelles. Le couvercle *Toprotech* du piège imprégné de deltaméthrine a un effet létal.

Dans chaque piège est déposée une plaquette d'attractif sexuel (phéromone). Le piège est ensuite suspendu à une branche d'arbre à environ 1,80 mètre du sol, sur la partie exposée au soleil et bien aérée afin d'obtenir une diffusion maximale des attractifs. Le relevé des pièges est fait une fois par semaine.

organismes suivis	<i>Bactrocera invadens</i> (Complex dorsalis), <i>Ceratitis capitata</i> (Wideman, 1824) et <i>Dacus etiennellus</i> (Munro et al.)
nombre de pièges (février 2011)	25
nombre de sites	8
type et nature des sites	vergers et/ou arbres isolés (sites fixes)
nature des observations et analyses	piégeage des adultes
fréquence des observations	toutes les semaines
indicateur	nombre d'adultes piégés

Tableau 1. Description du réseau de vigilance des mouches des fruits à Mayotte.

espèce	type de piège	insecticide	attractif (phéromone)
<i>Bactrocera invadens</i>	Sec <i>Maxitrap</i>	couvercle <i>Toprotech</i>	méthyl eugénol
<i>Dacus etiennellus</i>	Sec <i>Maxitrap</i>	couvercle <i>Toprotech</i>	cuelure
<i>Ceratitis capitata</i>	Sec <i>Maxitrap</i>	couvercle <i>Toprotech</i>	terpinyl acétate/trimeldure

Tableau 2. Description des types de pièges et d'attractifs utilisés par espèce.

## Les résultats des observations

- En 2012, aucune mouche de fruit autre que les trois espèces identifiées depuis 2011 n'a été capturée. *C. capitata* n'a été piégée qu'en très faible quantité. Le recours à un autre attractif (trimeldure en remplacement du terpinyl acétate) n'a eu aucun effet sur la capture de cette espèce.
- Bactrocera invadens* est quantitativement la mouche la plus importante, capturée de décembre à juin, alors que de juillet à novembre c'est *Dacus etiennellus* (fig. 1). Elle est beaucoup plus présente au sud qu'au nord de l'île (fig. 2).
- Durant les deux années de suivi, on constate que le rythme d'évolution dans le temps des populations de mouches reste le même (démarrage, pic, décroissance). Les populations de mouches capturées en 2012 sont globalement inférieures par rapport à celles de 2011 (fig. 3, fig. 4).

## Conclusion

- La prédominance de *Bactrocera invadens* observée en 2011 se confirme sur l'année 2012. Elle est de loin la mouche la plus importante en termes de population. La baisse des populations de mouches observées en 2012 (par rapport à 2011) est plus marquée chez *Bactrocera invadens* que *Dacus ciliatus*. *C. capitata* est très faiblement capturée malgré l'utilisation des deux attractifs différents.

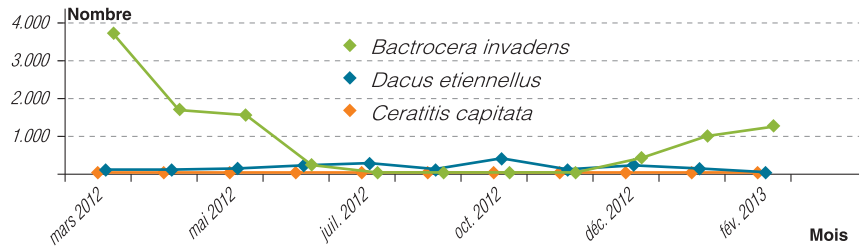


Figure 1. Évolution des captures dans le temps (2012).

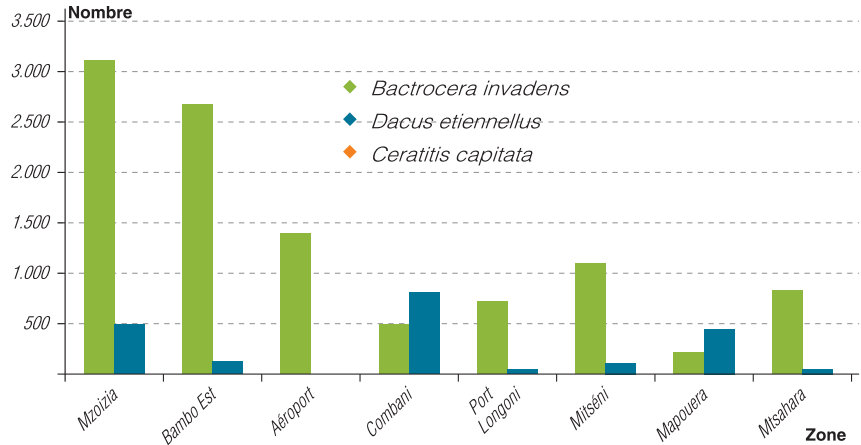


Figure 2. Mouches capturées par zone sur une année (2012).

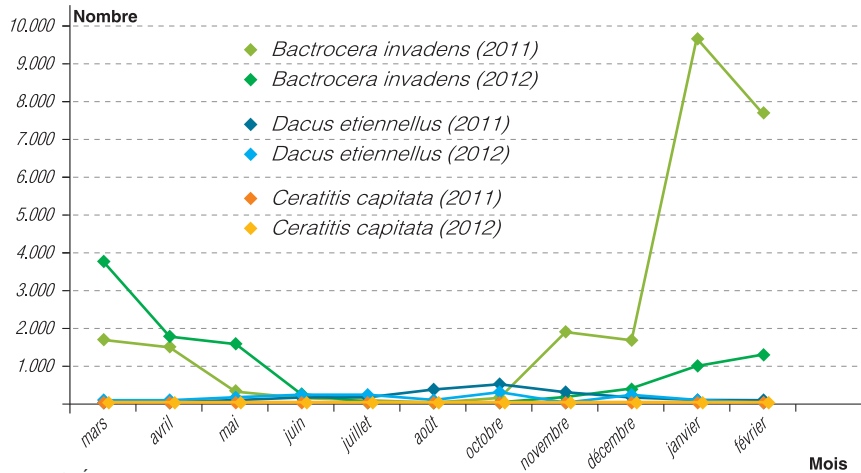


Figure 3. Évolution des captures dans le temps (2011 et 2012).

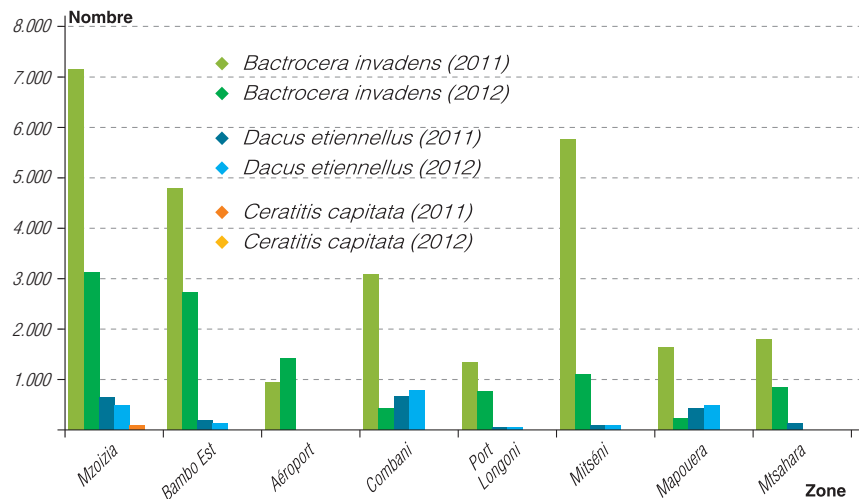


Figure 4. Mouches capturées par an en fonction des zones (2011 et 2012).



Direction de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt de Mayotte  
rue Mariazé - BP 103  
97600 Mamoudzou  
tél. : 0269 61 12 13 fax : 0269 61 10 31  
mail : daaf976@agriculture.gouv.fr  
web : http://daf.mayotte.agriculture.gouv.fr



Directeur de publication  
Daniel Laborde / directeur Daaf Mayotte  
Comité de rédaction  
Philippe Mérot / chef du service Alimentation  
de la Daaf / Anil-Liachouroutu Abdoul-Karime /  
Unité productions primaires et environnement,  
service Alimentation Daaf  
Photographies  
© DR - Daaf-Salim

Daaf, service de l'Alimentation  
BP 103, ZI Kawéni, 97600 Mamoudzou  
tél. : 0269 61 11 41 fax : 0269 61 11 47  
mail : alimentation.daaf976@agriculture.gouv.fr